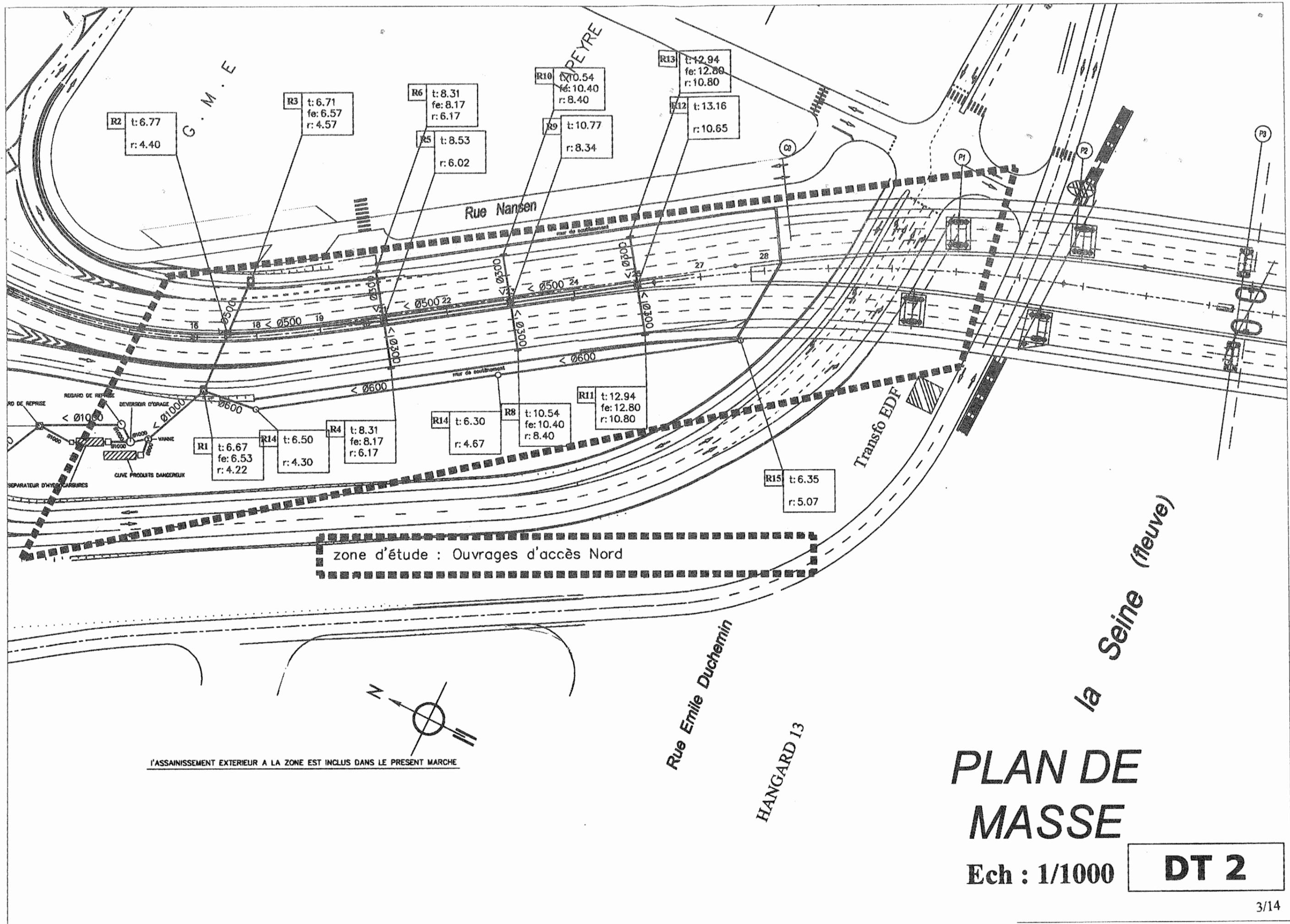


**PLAN DE  
SITUATION**

**DT 1**



L'ASSAINISSEMENT EXTERIEUR A LA ZONE EST INCLUS DANS LE PRESENT MARCHÉ

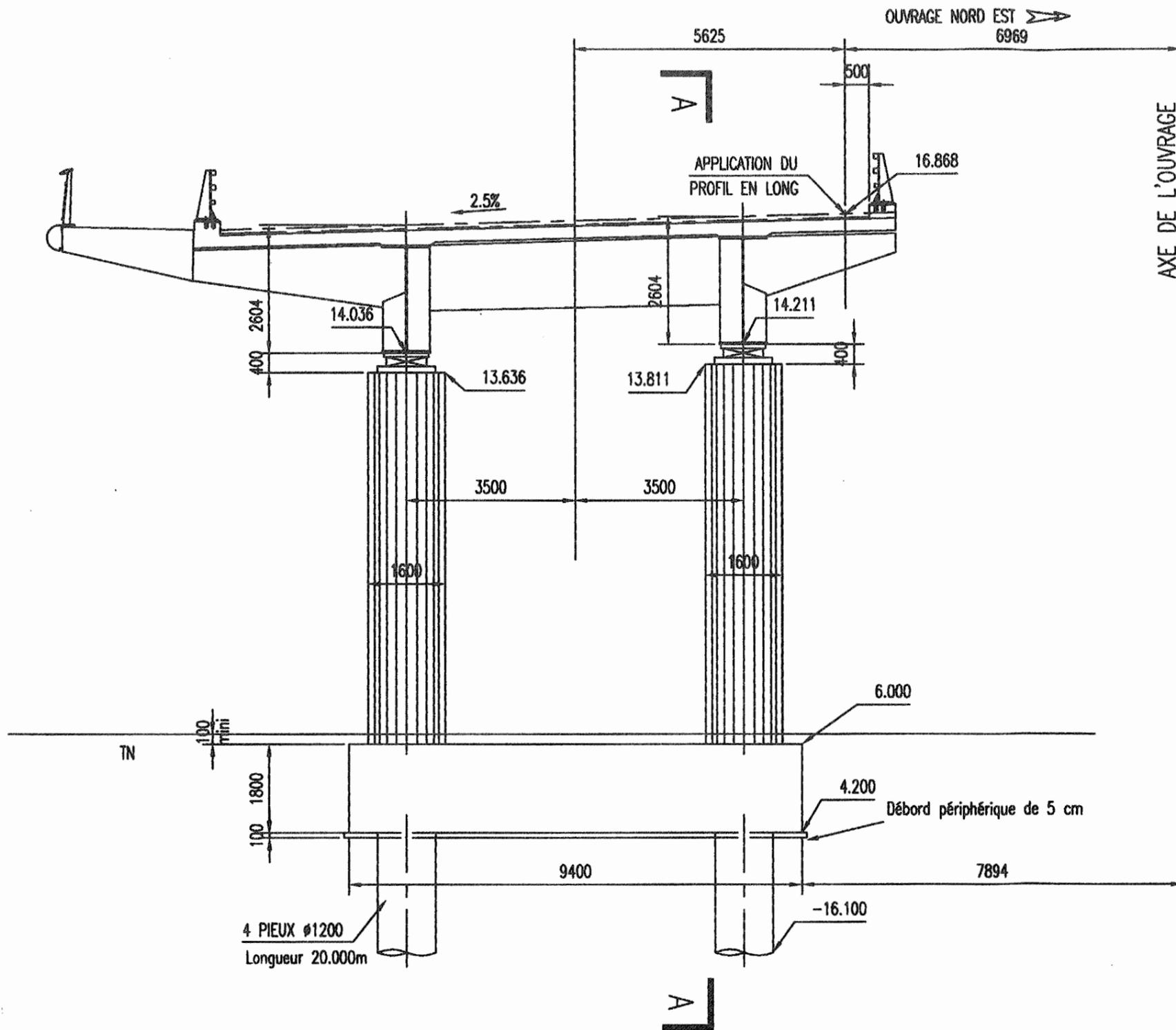
# PLAN DE MASSE

Ech : 1/1000

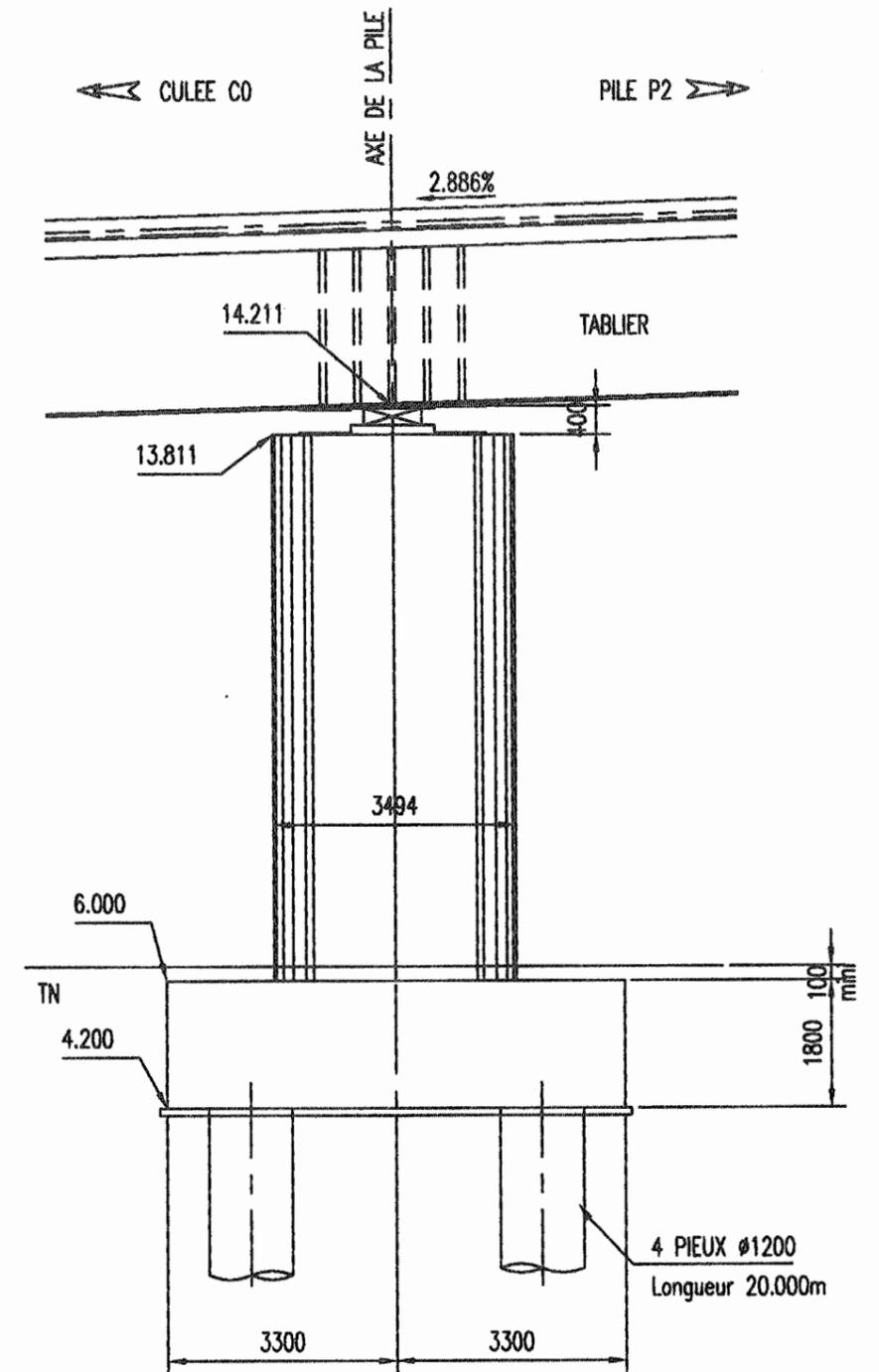
**DT 2**

# PLAN DE LA PILE P1 OUEST du VIADUC D'ACCES NORD

ELEVATION SUIVANT B – PILE 1 OUEST  
1/100

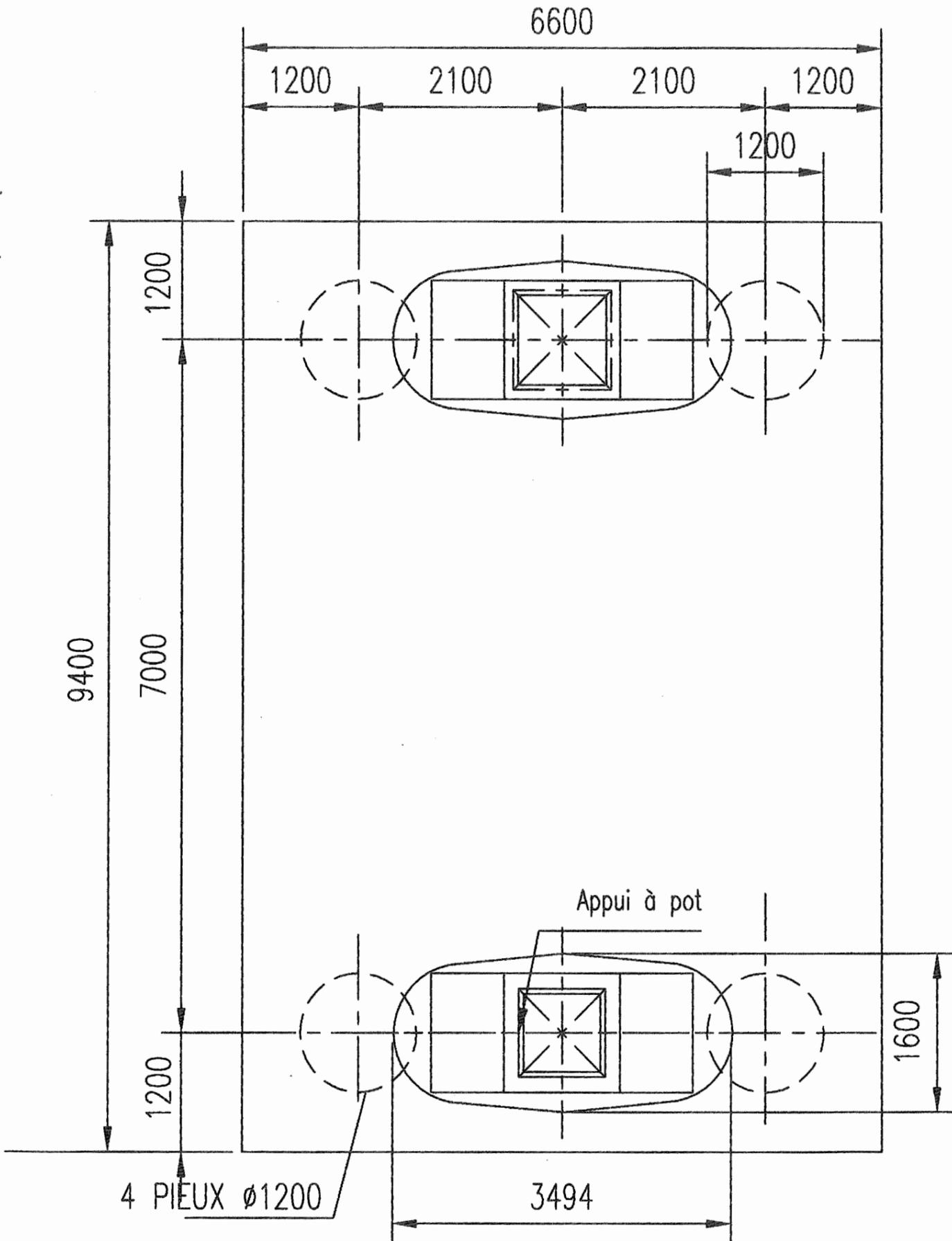


COUPE A-A – PILE 1 OUEST  
1/100

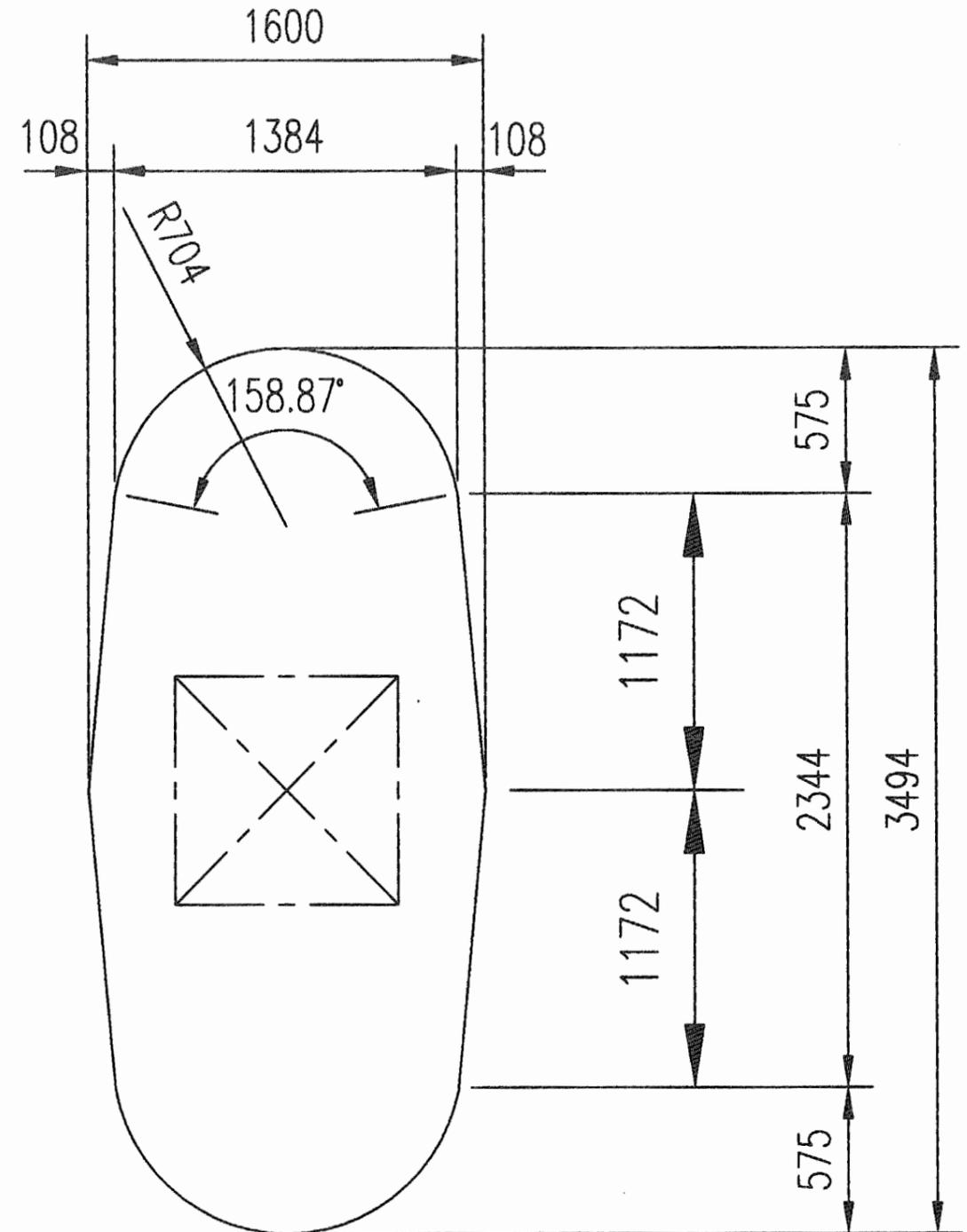


**DT 3**

**VUE DE DESSUS DE LA PILE N°01 Ouest**  
**Ech:1/50**



**DETAIL DE LA PILE N°01 Ouest**  
**Ech:1/25**



**DT 4**

**ARTICLE 1.7. DESCRIPTION DE L'OUVRAGE TERMINE : VIADUCS  
D'ACCES NORD**

**1.7.1. Généralités**

L'épaisseur minimale du béton de propreté est de dix centimètres.

Les niveaux de fondation indiqués sur les plans n'ont que le caractère d'une prévision et le niveau définitif de chaque fondation est fixé par le maître d'Oeuvre lors de l'exécution.

Les indications des plans joints au présent CCTP sont complétées par les éléments indiqués ci-après :

**1.7.2. Culée Nord (C0)**

La culée en rive droite est constituée d'un chevêtre en béton armé de 4.70 m de largeur maximale, de 1.50 m d'épaisseur et de 45,00 m de longueur environ. Ce chevêtre repose sur un mur de front et des nervures appuyées sur une semelle de 1.50 m d'épaisseur fondée sur 14 pieux Ø 1200 mm forés à travers les alluvions et ancrés dans le substratum calcaire.

La partie de culée supportant le tablier Est, est droite par rapport à celui-ci ; la partie de culée supportant le tablier Ouest est biaise par rapport à celui-ci.

Cette culée comporte également une dalle de transition de 5.00 m de longueur pour chaque tablier, des dispositifs permettant de récupérer les eaux provenant des tabliers, une porte d'accès et un escalier permettant d'accéder à l'intérieur de la culée et d'inspecter les appareils d'appui et les poutres des tabliers.

L'arrière de la culée est constitué d'un massif en terre armée assurant le soutènement des terres. Ce massif en terre armée est hors marché et sera construit avant les fondations de la culée.

Le voile frontale de la culée comporte des zones d'épaisseur réduite (20cm), faiblement armé. Ces zones dites « fusibles » sont conçues pour permettre un accès au massif en terre armée en cas de nécessité de renforcement de ce massif.

**1.7.3. Piles-culées P3**

Ces appuis font partie du marché du pont-levant.

Seuls les aménagements en tête d'appuis (bossages et appareils d'appuis des viaducs d'accès) sont intégrés à ce marché.

**1.7.4. Piles P1 et P2**

L'ouvrage étant constitué de deux tabliers séparés, chaque file d'appui comporte deux piles désignés par EST ou OUEST selon leur localisation.

Chaque pile est constituée de deux fûts situés sous chacune des poutres.

Les axes d'appuis sont perpendiculaires à l'axe de chaque tablier.

Les têtes des fûts reçoivent les appareils d'appuis ainsi que l'emplacement pour le vérinage de l'ouvrage qui s'effectue sous les poutres principales.

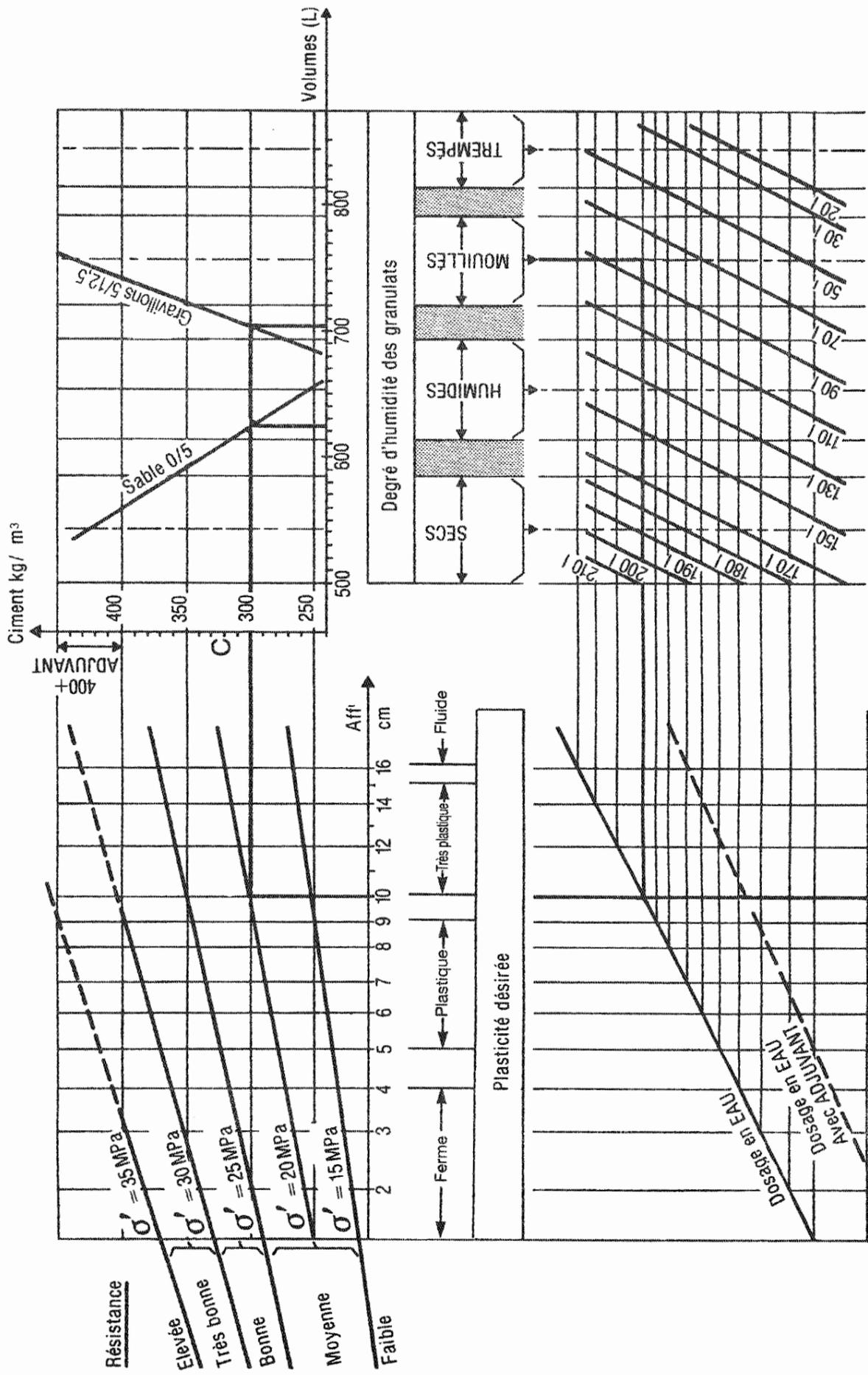
Les piles sont fondées profondément sur deux files de pieux verticaux, de diamètre Ø 1200 mm ou Ø 1400 mm, forés à travers les alluvions et ancrés dans le substratum calcaire.

Ces pieux sont en béton armé, coulés en place.

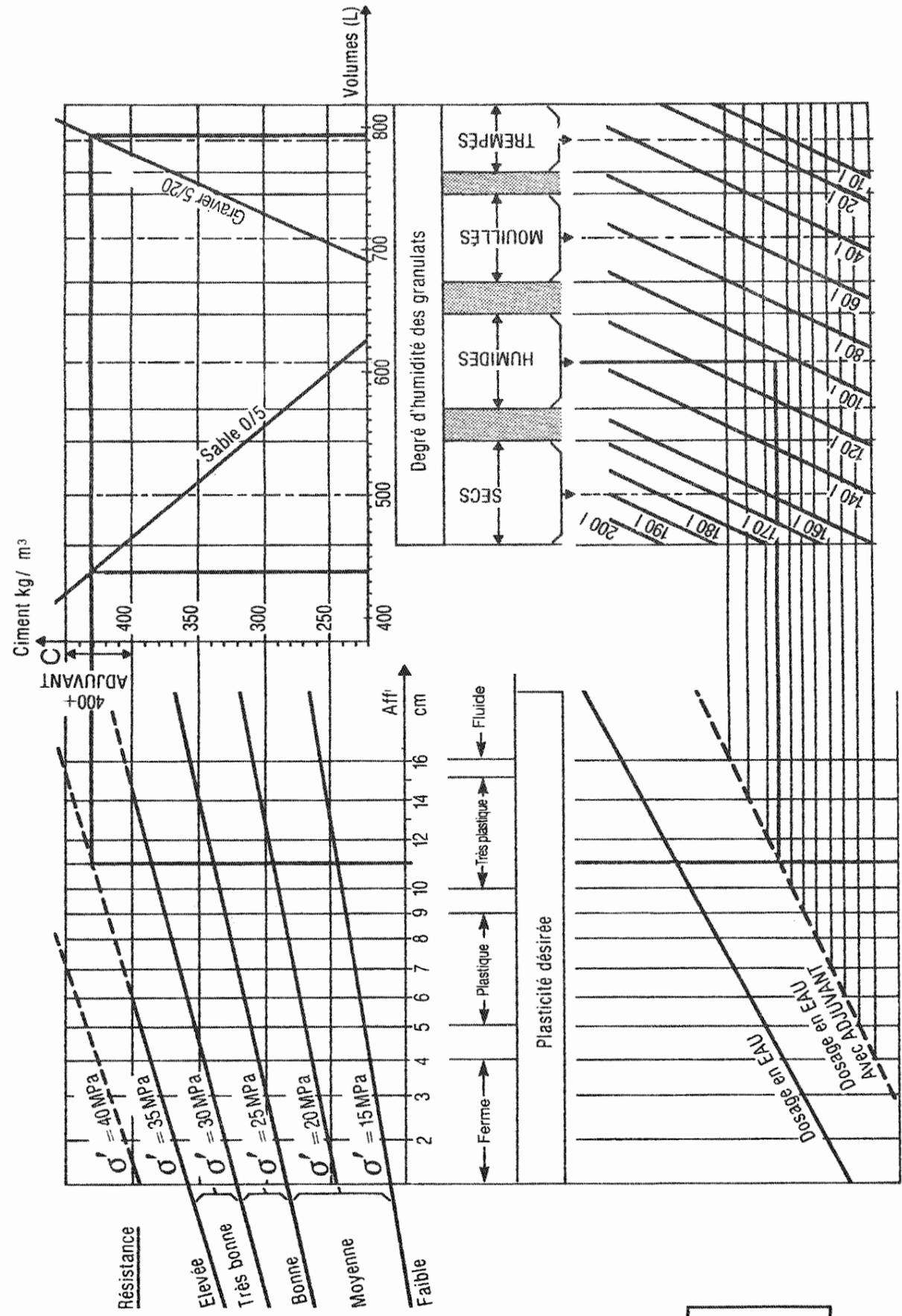
Les piles P2 constituent les points fixes des viaducs Nord.

Pour ces deux piles une implantation des pieux et une géométrie particulière des semelles seront nécessaires afin de tenir compte de la présence des massifs d'ancrage des tirants du quai.

Abaque n° 1 – Béton fin – D = 12,5 mm



Abaque n° 2 – Béton normal – D = 20 mm



FT N°6